

la gazette de **Bougival**

n°85 juillet-août 2026

DOSSIER P.16-19

Budget 2026

www.ville-bougival.fr



©Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France.



P.3
Édito

P.4
Carrefour des
jeunes : programme
de l'été

P.5
La Croix-rouge à
l'école Claude Monet

P.6-7
Retour en images

P.8
Règlement du Parc
Vieljeux

P.9
Parking Vieljeux :
producteur
d'énergie verte

P.10
Déchets de la
poubelle jaune : que
deviennent-ils ?

P.11
La collecte des
déchets

P.12-14
Frelon asiatique,
moustique
tigre, chenilles
processionnaires

P.15
Versailles Grand
Parc : nouvelle
mandature

P.16-19
Dossier : le budget
2026

P.20
Que faire à Bougival
pendant l'été ?

P.21
Bibliothèque :
trois coups de cœur

P.22-23
Associations : Club
de pétanque et CAP
MARIAGE

P.24
L'instant éco :
Espace talents

P.25
Agenda

P.26
Libre expression

P.27
Chiens de
catégorie 1 à 2 :
des précautions
s'imposent



P.20



P.22

Directeur de la publication : Nathalie Jaquemet,
Maire de Bougival
Responsable de la rédaction : Camille Guenegan,
Adjointe chargée de la communication
et des affaires sociales
Chargée de communication : Caroline Symoneaux
Hôtel de ville : 126 rue du Maréchal Joffre, 78380 Bougival
Tél. : 01 30 78 25 80 - www.ville-bougival.fr
Conception, réalisation : Agence Scoop
communication 15717-MEP
Impression : Messages Imprimerie
Crédits photos : Service communication,
Adobe Stock **Dépôt légal** : en cours
Pour tous problèmes liés à la distribution de la Gazette :
service.communication@ville-bougival.fr
Imprimée sur papier provenant à 100 %
de forêts gérées durablement.





Une ville proche de ses habitants

ÉDITO

Le retour des beaux jours marque toujours un moment particulier dans la vie de notre commune. À Bougival, l'été est une invitation à ralentir, à se retrouver et à profiter pleinement de notre cadre de vie exceptionnel.

Faire de Bougival une **ville vivante, attractive et chaleureuse, où chacun peut trouver des espaces de détente, de loisirs et de partage** est au cœur de notre action. L'Île de la Chaussée en est aujourd'hui l'une des plus belles illustrations. Entre les espaces sportifs, les lieux dédiés aux familles et les animations proposées par la ville, les occasions de profiter de l'été et de se retrouver sont nombreuses.

C'est dans cet esprit que « Printemps sur l'Île » a une nouvelle fois lancé la saison des beaux jours avec succès. Pendant plusieurs jours, l'Île de la Chaussée s'est transformée en véritable lieu de rencontres et d'animations, rythmé par les balades, ateliers découvertes, et moments chaleureux. Une belle manière d'ouvrir cette période propice à la convivialité à Bougival.

Cette dynamique se poursuivra dans les semaines à venir avec des rendez-vous désormais attendus : **la fête de la Saint-Jean, le cinéma en plein air**. Le Carrefour des Jeunes proposera également, jusqu'au 24 juillet, des activités et animations destinées à la jeunesse bougivalaise

Au-delà de ces temps de convivialité et de partage, l'arrivée des beaux jours est également l'occasion de **renforcer le lien direct entre la municipalité et les habitants**. Dans les prochaines semaines sera ainsi lancé « **Le Maire vient à votre rencontre** ».

Être au plus près de vous, comprendre vos attentes, entendre vos propositions comme vos inquiétudes : voilà ce qui donne tout son sens à mon engagement de maire. Cette nouvelle démarche traduit pleinement ma conception de l'action municipale : **une municipalité présente sur le terrain, accessible et à l'écoute**.

« Au-delà de ces temps de convivialité et de partage, l'arrivée des beaux jours est également l'occasion de **renforcer le lien direct entre la municipalité et les habitants**. Dans les prochaines semaines sera ainsi lancé « **Le Maire vient à votre rencontre** ».

À travers des rencontres régulières dans les quartiers, il s'agira d'échanger simplement sur les sujets du quotidien, de mieux identifier les attentes de chacun et de construire ensemble des réponses concrètes, au plus près des réalités du terrain. Plus que de simples rencontres, **ces rendez-vous se veulent avant tout des moments chaleureux et conviviaux, où l'on partage des idées, des sourires et parfois aussi des préoccupations**.

Car c'est aussi dans la proximité, l'écoute et la simplicité du dialogue que se construit une ville attentive à tous ses habitants.

Je souhaite enfin remercier chaleureusement les associations, les bénévoles, les agents municipaux et l'ensemble des acteurs qui contribuent, par leur engagement quotidien, à faire vivre Bougival tout au long de l'année. Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été à Bougival.

Nathalie Jaquemet
Maire de Bougival

Ça bouge cet été au Carrefour des jeunes !

Le Carrefour des jeunes reste ouvert jusqu'au 24 juillet, du lundi au vendredi, de 10h à 18h (sauf le mardi 14 juillet). Il rouvrira ses portes le lundi 24 août. Pendant ces périodes, de nombreuses activités et sorties seront proposées aux ados de 11 à 17 ans inscrits au Carrefour des jeunes.

Au programme cet été :

	Lundi 22/O6	Mardi 23/O6	Mercredi 24/O6	Jeudi 25/O6	Vendredi 26/O6					
Matin	Jeux sportifs	Modélisme	Tournoi jeux vidéo Mario	Football	Jeux de société					
Horaires	10h-12h									
Tarifs	Gratuit									
Après-midi	Poterie	Poterie	Poterie	Création de Tawashis	Koezio					
Horaires	14h30-16h30				14h30-17h30					
Tarifs	6 €			Gratuit	12€					
	Lundi 29/O6	Mardi 30/O6	Mercredi 01/O7	Jeudi 02/O7	Vendredi 03/O7					
Matin	Stage Double Dutch			Graff						
Horaires	10h-12h									
Tarifs	6 €									
Après-midi	Dodgeball	Escape game	Badminton	Jeux au Parc Vieilleux	Laser game					
Horaires	14h30-16h30	14h30-17h30	14h30-16h30		14h30-17h30					
Tarifs	Gratuit	12€	Gratuit		6 €					
	Lundi 06/O7	Mardi 07/O7	Mercredi 08/O7	Jeudi 09/O7	Vendredi 10/O7					
Matin	Tennis	Fresque	Tennis	Fresque	Futsal	Scrapbooking				
Horaires	10h-12h									
Tarifs	Gratuit									
Après-midi	Bubble foot	Fresque	Accrobranche	Cadre photos	Jeux au Parc Vieilleux	Sortie journée : Parc d'attractions Saint Paul				
Horaires	14h30-17h30	14h30-16h30	14h30-17h30	14h30-16h30		8h30-16h30				
Tarifs	8 €	Gratuit	8 €	Gratuit	Gratuit	12€				
						Archery tag				
						10h-12h30				
						8 €				
						Koezio				
						Création porte-clés				
						14h30-17h30				
						14h30-16h30				
						Gratuit				
	Lundi 13/O7	Mardi 14/O7	Mercredi 15/O7	Jeudi 16/O7	Vendredi 17/O7					
Matin	Pique-nique et lecture de Mangas	Fermé	Thèque	Création de bijoux de téléphone	Dodgeball	Création de bijoux de téléphone	Customisation d'un Tote bag	Pêche à l'aimant		
Horaires	11h-13h30		10h-12h							
Tarifs	Gratuit		Gratuit							
Après-midi	Jeux sportifs		Balade en bateaux		Goûter de crêpes + jeux		Kayak	Gamelle / Pouic Pouic		
Horaires	14h30-16h30		14h30-17h30		14h30-16h30		14h30-17h30	14h30-16h30		
Tarifs	Gratuit		6€		Gratuit		2€	Gratuit		
	Lundi 20/O7	Mardi 21/O7	Mercredi 22/O7	Jeudi 23/O7	Vendredi 24/O7					
Matin	Baseball	Tableaux avec des fleurs	Modélisme	Tableaux avec des fleurs	Customisation d'un meuble	Badminton	Perles à repasser (dessous de verre)	Atelier peinture	Gamelle	
Horaires	10h-12h									
Tarifs	Gratuit									
Après-midi	Capture drapeaux	Jeux au Parc Vieilleux		Catamaran	Pêche à l'aimant	Pêche à l'aimant		Goûter + film		
Horaires	14h30-16h30			14h30-17h30	14h30-16h30			14h30-17h30		
Tarifs	Gratuit			8€	Gratuit			2€		
	Lundi 24/O8	Mardi 25/O8	Mercredi 26/O8	Jeudi 27/O8	Vendredi 28/O8					
Matin	Tennis	Création de bracelets	Tennis	Création de bracelets	Sortie journée : Château de Versailles	Création de Tawashis	Tableau en coquillages	Thèque	Déco/Custo	
Horaires	10h-12h					10h-12h				
Tarifs	Gratuit					Gratuit				
Après-midi	Gamelle	Karting	Kayak	Football		Baseball	Pêche à l'aimant		Jeux au Parc Vieilleux	
Horaires	14h30-16h30	14h30-17h30		14h30-16h30		14h30-16h30			14h30-16h30	
Tarifs	Gratuit	12€	2€	Gratuit		Prix à venir	4€	Gratuit	Gratuit	

JEUNESSE



Pour vous inscrire au Carrefour des jeunes et bénéficier des activités et sorties qu'il propose, retirez un **dossier d'inscription** auprès du Carrefour des jeunes situé à la fondation Bouzement, 10 rue du Général Leclerc. Vous pouvez également le demander par mail à l'adresse : carrefour.des.jeunes@ville-bougival.fr. **Une adhésion**

annuelle de 6 euros vous sera demandée. En plus de l'adhésion, certaines activités et sorties peuvent donner lieu à une participation complémentaire.

Pour tout renseignement et pour vous inscrire aux activités, contactez Ludovic Hauwaert au 06 29 22 25 17.



Apprendre à porter secours dès le plus jeune âge



Des bénévoles de la Croix-Rouge de l'unité locale de La Celle-Saint-Cloud sont venus à la rencontre des élèves de l'école Claude Monet pour les initier aux gestes de premiers secours. **De la petite section au CM2, chaque classe a bénéficié d'ateliers adaptés à son âge, abordant les réflexes clés en cas d'urgence :** alerter les secours, protéger une victime et réaliser des gestes simples de prévention et de soins. À travers des activités ludiques et pédagogiques, les enfants ont pris conscience qu'il est important de réagir avec rapidité et efficacité face à une situation à risques. Cette initiative a également permis de renforcer leur sens des responsabilités et leur esprit d'entraide. Pour remercier les bénévoles de leur engagement, l'école a organisé une collecte de fournitures scolaires, impliquant élèves et familles dans une démarche solidaire.



CRÈCHE MONET

Cour rénovée à la crèche Monet



La ville de Bougival a récemment transformé la cour extérieure de la crèche Monet en **un espace à la fois ludique, sécurisé et adapté aux jeunes enfants.**

Elle est à présent dotée d'un sol souple amortissant qui réduit les risques de chute tout en offrant un confort optimal. Le marquage au sol délimite différents espaces de jeu et de circulation, et favorise ainsi le développement de la motricité, de l'autonomie et des premiers apprentissages.

Cette réalisation s'inscrit dans notre politique d'amélioration des équipements dédiés à la petite enfance, en proposant un environnement à la fois sûr, stimulant et pédagogique.





06/05

**Vernissage de l'exposition
Promenades impressionnistes**



08/05

Commémoration du 8 mai



27/05

**Activités nature à
Bougival Loisirs Jeunes**



30/05 - 13/06

**Exposition Jules Verne
à la bibliothèque
Émile Richebourg**

Printemps sur l'Île



Balade sensorielle à la rencontre des plantes sauvages



Fabrication d'un nichoir à oiseaux



Fabrication de bombes à graines



Jeux en bois



Initiation à la vannerie



Tressage d'un bracelet avec des fibres sauvages

Fabrication d'un spray aux huiles essentielles



Fabrication de lessive maison



L'heure du conte



Concert du Conservatoire de Bougival

Ensemble, préservons la tranquillité du Parc Vieljeux

Avec l'arrivée des beaux jours et des grandes vacances, vous êtes nombreux à profiter du Parc Vieljeux. Afin que chacun puisse s'y détendre dans les meilleures conditions, voici un rappel des principales règles relatives à l'accès au parc et aux comportements à adopter pour préserver la tranquillité de tous.

Le règlement complet de l'usage du parc et de ses équipements est consultable dans l'arrêté municipal n°2025-248 « **Règlementation du Parc Vieljeux** », disponible sur le site internet de la Ville.



L'accès au parc est autorisé uniquement aux véhicules suivants :



Jusqu'à l'âge de 6 ans, aux voiturettes, trottinettes ou vélos d'enfants.



Les fauteuils roulants pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.



Les monocycles, les 2 roues, ou plus, non motorisés uniquement s'ils sont tenus à la main par leurs utilisateurs qui se déplacent à pied.



Les nouveaux véhicules électriques individuels (NVEI), les vélos à assistance électrique (VAE), les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) comme les vélos électriques, les trottinettes électriques, les gyropodes, les monocycles, les overboards, les speedbikes ou tous les autres futurs moyens de déplacement de même type, uniquement s'ils sont tenus à la main par leurs utilisateurs qui se déplacent à pied.

REMARQUE :

Les 2 roues, les NVEI, les VAE, les EDPM et les autres véhicules du même type doivent être stationnés sur les emplacements délimités et indiqués à cet effet (arceaux ou autres) et en aucun cas sur le mobilier urbain.

Les règles à respecter



L'accès au parc est interdit à tous les animaux, même tenus en laisse.



L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées sont interdites.



Il est strictement interdit de fumer dans le parc, à proximité ou dans les équipements sportifs présents dans le parc y compris des cigarettes électroniques ou tout produit similaire.



Il est interdit d'introduire et de faire usage d'armes, de couteaux, de frondes, d'arcs, d'artifices, d'objets et de jeux pouvant présenter un danger pour le public.



Il est interdit d'allumer des feux, d'utiliser des réchauds et des barbecues.



Les rassemblements bruyants sont interdits ainsi que l'usage d'appareils sonores bruyants, d'instruments de musique, de postes radio, de tout lecteur audio, de sifflets, de pétards, de feux d'artifice ou de tout autre moyen.



La propreté du parc et des équipements mis à disposition doit être respectée, notamment les installations sanitaires dont l'usage est obligatoire.



Le puisage et tout lavage aux points d'eau potable sont interdits.



La pratique des sports autres que les sports pédestres n'est pas autorisée dans le parc, sauf sur les emplacements spécialement aménagés à cet effet.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du 1^{er} avril au 31 octobre, de **7h30 à 22h**

Du 1^{er} novembre au 31 mars, de **8h à 21h**

En cas d'urgence, d'intempérie, de trouble à la sécurité publique ou pour des raisons de service public, le parc pourra être fermé partiellement ou en totalité sans avertissement préalable.

Parking Vieljeux : producteur d'énergie verte

Depuis le 1^{er} mai 2026, les deux ombrières solaires du parking Vieljeux sont opérationnelles.

Équipées de 468 panneaux photovoltaïques couvrant une surface totale de 1 000 m², elles produisent une **électricité locale, propre et renouvelable destinée à contribuer à l'alimentation de 23 bâtiments communaux** : écoles, équipements sportifs, Hôtel de Ville, services techniques, etc.

Cet équipement permettra de **produire annuellement en moyenne 210 000 kWh et d'éviter l'émission de 9,6 tonnes de CO₂ par an**. La commune réduira ainsi sa dépendance énergétique tout en favorisant le développement des énergies renouvelables et en réduisant son impact environnemental.

Au-delà de leur fonction de production d'énergie, ces ombrières améliorent le confort des



usagers du parking Vieljeux en protégeant les véhicules des intempéries en hiver et de l'ensoleillement en été.

De plus, le parking, doté d'emplacements dédiés aux bus, possède deux bornes de recharge électrique.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La ville renforce sa flotte automobile électrique



La mairie de Bougival a récemment renforcé son engagement en faveur de la transition écologique avec l'acquisition d'une deuxième camionnette

100 % électrique. Cette nouvelle acquisition témoigne de notre volonté constante de réduire l'empreinte environnementale de nos activités.

Depuis une dizaine d'années, la municipalité s'est engagée dans la transition progressive de son parc automobile en privilégiant des solutions de mobilité plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, à

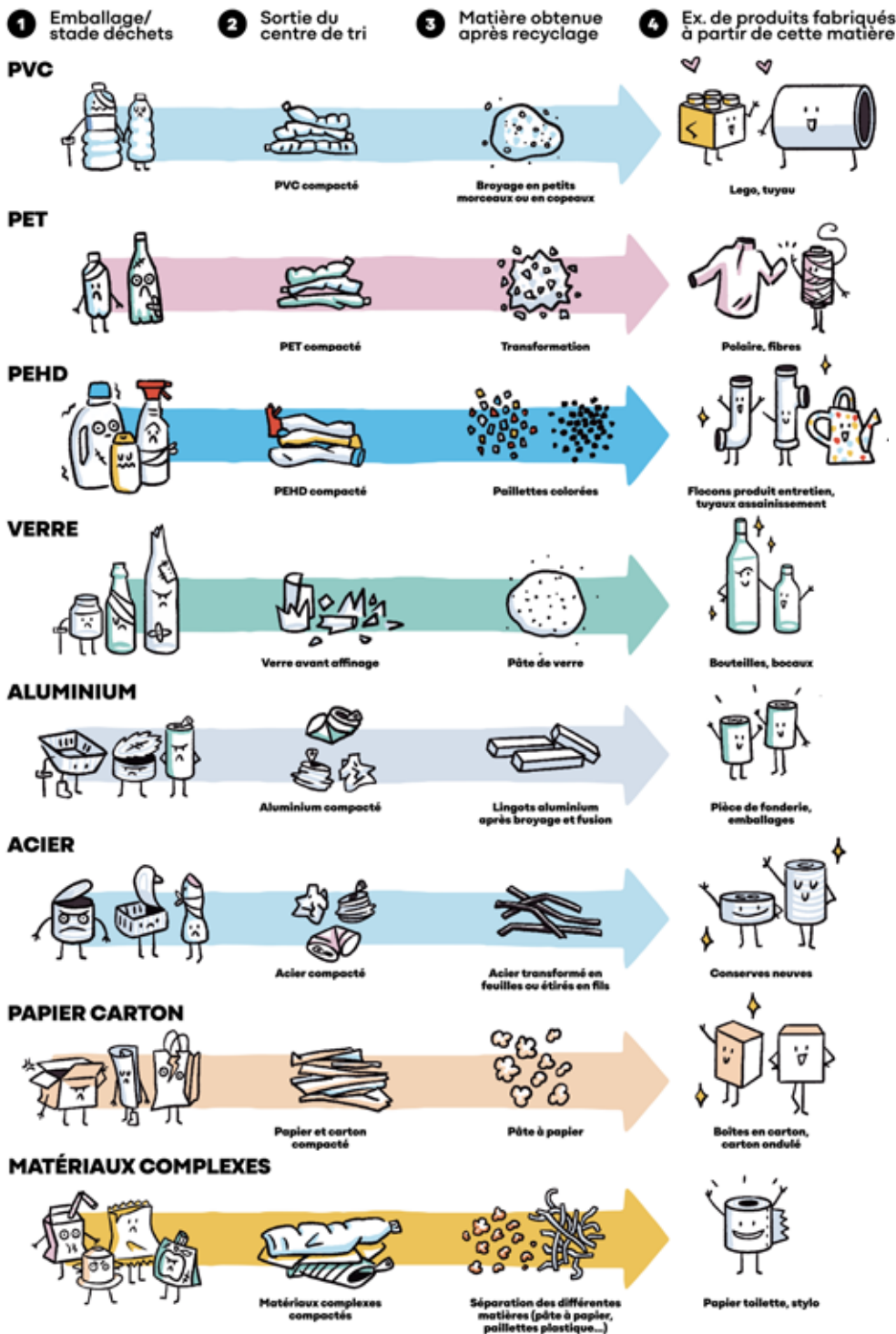
chaque renouvellement de véhicule, l'acquisition de modèles 100 % électriques est favorisée dès lors que les contraintes techniques et opérationnelles le permettent.

Aujourd'hui, le parc automobile municipal compte 26 véhicules, répartis de la manière suivante :

- 5 véhicules 100 % électriques ;
- 4 véhicules hybrides rechargeables ;
- 17 véhicules thermiques.

Que deviennent les déchets de la poubelle jaune ?

Une fois déposés dans la poubelle jaune, vos déchets recyclables sont acheminés vers un centre de tri. Ils y sont séparés par type de matériau : plastiques – eux-mêmes répartis en plusieurs catégories (PVC, PET, PEHD) – verre, aluminium, acier, papier et carton, et matériaux complexes composés de plusieurs matières. Après cette étape, chaque matériau est envoyé vers une filière de recyclage dédiée pour être transformé en matière première recyclable qui sera utilisée pour fabriquer de nouveaux objets. Lesquels ? Réponse dans l'infographie ci-dessous.



EN 2025,




14 003 tonnes d'emballages et papiers ont été collectées, soit 51,45 kg par habitant et 6 323 tonnes de verre, soit 23,23 kg par habitant, sur le territoire de Versailles Grand Parc.



Collecte des déchets : les règles essentielles

Afin de préserver la propreté de l'espace public, d'assurer la sécurité des habitants et de garantir le bon déroulement des tournées de collecte, nous vous proposons un rappel des principales dispositions du règlement de collecte des déchets de la commune.

Jours et modalités de sortie des bacs :

<h3>Emballages et papiers</h3>  <p>Dans les bacs gris à couvercle jaune. Dépôt en vrac, sans sac, vidés et non imbriqués. Papiers non broyés et non déchirés. Cartons découpés en morceaux.</p> <p>MERCREDI MATIN</p>	<h3>Ordures ménagères résiduelles</h3>  <p>Dans les bacs gris à couvercle vert. Dépôt dans des sacs fermés.</p> <p>MARDI MATIN (zone orange)</p> <p>MARDI ET VENDREDI MATIN (zone bleue)</p>	<h3>Déchets végétaux</h3>  <ul style="list-style-type: none">• Dans les bacs marron (sans sac plastique, couvercle du bac fermé),• Dans des sacs en papier kraft ouverts (à acheter en jardinerie),• En fagots de petites branches ficelés (max. 10 cm de diamètre et 1m50 de long). <p>Dépôt limité à 2 bacs et 3 sacs kraft ou 2 bacs et 3 fagots.</p> <p>LUNDI MATIN (semaine 11 à 50)</p>
<h3>Encombrants</h3>  <p>Dépôt limité à 2 m³ par habitation. Ne doit pas gêner le passage.</p> <p>DERNIER JEUDI DE CHAQUE MOIS (sur RDV selon le secteur)</p>	<h3>Emballages en verre</h3>  <p>Emballages vidés, en vrac et sans sac, sans couvercle, ni bouchon, sans opercule métallique.</p> <p>DÉPÔT EN BORNE DE COLLECTE (entre 8h et 22h)</p>	<p>Les collectes ont lieu les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.</p> <p>Pour connaître précisément vos jours de collecte selon votre adresse, vous pouvez consulter le site internet de Versailles Grand Parc ou l'application T.R.I. VGP téléchargeable via le QR Code suivant :</p> 

Points d'attention :

⊘ Les dépôts hors sol, hors bac ou hors jour de collecte sont strictement interdits.

⚠ Les sacs non conformes ou les bacs présentant des déchets non autorisés ne seront pas collectés.

⚡ Les bacs doivent impérativement être présentés sur la voie publique la veille au soir du jour de collecte, puis rentrés dès la collecte effectuée.

⊘ Les dépôts sauvages, y compris aux abords des bornes ou des déchèteries sont prohibés.

Rappel :

Conformément à la réglementation en vigueur, tout non-respect des règles de collecte (dépôt sauvage, présentation non conforme, bacs non-rentrés, dépôts hors horaires autorisés) peut entraîner :

- une amende forfaitaire,
- des poursuites administratives,
- le cas échéant, une facturation des frais d'enlèvement.

Frelon asiatique, moustique tigre, chenilles processionnaires : comment se protéger ?

Le frelon asiatique

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes, se caractérise par un corps noir, avec une large bande orangée sur l'abdomen, la face orangée et l'extrémité des pattes jaunes.

Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille sauf pour les personnes allergiques. Il représente cependant une véritable menace pour la biodiversité, en particulier pour les abeilles domestiques, dont il se nourrit massivement, affaiblissant ainsi la pollinisation.

C'est en automne que le risque de se faire piquer est important car c'est la période où les frelons asiatiques sont les plus agressifs : d'une part, les colonies sont à leur apogée en taille et en population, d'autre part, les ouvrières protègent activement leur nid. Par ailleurs, en automne, les habitants et jardiniers découvrent des nids cachés lors de la taille des haies ou des travaux de jardinage.

En cas de piqûre, une consultation en urgence est nécessaire :

- en cas d'allergie,
- en cas de piqûres multiples (plus d'une vingtaine chez l'adulte, 4 à 5 chez un enfant),
- en cas d'apparition de symptômes préoccupants : difficulté pour respirer ou avaler, gonflement de la langue, des lèvres, de la gorge ou des yeux (en attendant, sucez un glaçon pour faire diminuer l'œdème), étourdissements, malaise, perte de connaissance, nausées, vomissements, pâleur, éruption cutanée généralisée avec des démangeaisons, fièvre ou frissons).

Le piégeage de printemps et d'automne

Les périodes les plus propices pour piéger les femelles fécondées et ainsi diminuer la formation de colonies sont au printemps et de début septembre à novembre.

Afin de ne pas capturer d'autres insectes, notamment des pollinisateurs, il est important d'utiliser des **pièges sélectifs et non artisanaux**.



©fredonbretagne

J'ai un nid chez moi : que faire ?

- **Ne tentez pas de le détruire vous-même**, même avec une bombe du commerce ;
- Faites appel à un professionnel certifié ;
- N'appellez pas les pompiers sauf en cas de danger immédiat (nid dans une école ou une crèche).

Sur le domaine public

En cas de nid sur un espace public, signalez immédiatement sa présence à la mairie.

La mairie intervient en procédant à la destruction des nids uniquement lorsqu'ils sont actifs, c'est-à-dire en période de présence de la colonie, à savoir du printemps à l'automne. Inactifs en hiver, les nids ne présentent plus de danger immédiat et ne nécessitent pas d'intervention systématique.

Le moustique tigre

Le moustique tigre est de petite taille (moins de 0,5 cm), a des rayures blanches et noires et est silencieux. Particulièrement invasif, il s'installe entre mai et novembre et pique principalement de jour. **Il représente un risque pour la santé car il peut être vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika.**

Les bons gestes pour éviter sa prolifération

La femelle a besoin d'eau stagnante pour pondre. Pour éviter la prolifération du moustique tigre, il est donc primordial de **supprimer les récipients et réservoirs artificiels d'eau que lui offrent les espaces habités**. Voici quelques conseils :

- **Mettez à l'abri de la pluie tous les objets qui pourraient accueillir de l'eau durant l'année** : brouettes, seaux, arrosoirs, jouets, cendriers, poubelles, remorques, matériels de chantier (tuiles, etc.), pneus usagés, pieds de parasol, pots de fleur...
- **Videz les contenants après chaque pluie ou à votre retour de voyage** : coupelles et pots de fleur, pieds de parasol, gamelles pour vos animaux, plis de bâches...
- **Recouvrez les récupérateurs d'eau de pluie ou vos bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou d'un tissu**. Vérifiez-les toutes les semaines car, même avec un couvercle, les moustiques peuvent parvenir à déposer leurs œufs dedans ;
- **Nettoyez plusieurs fois dans l'année vos équipements pour faciliter le bon écoulement des eaux** : gouttières, chéneaux, regards d'eau de pluie, caniveaux, grilles d'évacuation des eaux de pluie. Assurez-vous qu'ils sont réalisés avec une pente suffisante pour garantir l'écoulement des eaux de pluie ;
- **Entretenez vos points d'eau, vos terrasses, vos équipements d'arrosage** : veillez au bon dosage du traitement de l'eau de vos bassins (eau de javel, galets de chlore...), couvrez vos piscines hors d'usage et évacuez l'eau des bâches, veillez à ce que vos terrasses sur plots ou vos caillebotis soient bien étanches et nettoyez-les régulièrement, assurez-vous que vos pompes de relevage ou bornes d'arrosage ne fuient pas.
- **Limitez les lieux de repos des moustiques adultes** : entretenez votre jardin, ramassez les fruits tombés et les débris végétaux, réduisez les sources d'humidité comme l'arrosage.

80 % des gîtes larvaires se situent sur les espaces privés. Pour diminuer significativement la présence des moustiques tigres, il faut lutter collectivement à l'échelle d'un quartier et plus largement, de la commune.

De plus, **la lutte contre les moustiques tigres c'est toute l'année**, car leurs œufs peuvent survivre et attendre que les beaux jours reviennent. Pour vous accompagner dans cette lutte, **téléchargez l'application Zzzapp**, soutenue par l'ARS des Yvelines.

Chacun peut également contribuer à leur surveillance en signalant leur présence sur :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Comment se protéger ?

Des mesures permettent de se protéger des piqûres en zone colonisée, mais elles ne remplacent pas les gestes de lutte contre les lieux de ponte et ne seront pas aussi efficaces. Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives et adopter des mesures de protection renforcées.

de moustiques tigres cet été c'est facile !

Tout le monde peut devenir un expert !

TÉLÉCHARGER AUJOURD'HUI

Download on the App Store

Get it on Google Play

L'application qui accompagne au quotidien

Si tous les habitants dans un rayon de 150m agissent, on peut réduire la nuisance jusqu'à 80%. Avec l'appli zzzapp qui nous aide à agir au bon endroit, au bon moment, c'est facile !

zzzapp

l'appli anti-moustique

ARS YVELINES

Lorsque vous êtes à l'extérieur :

- Portez des **vêtements longs, amples et clairs** qui couvrent au maximum votre corps ;
- Appliquez des **répulsifs cutanés** sur les zones non couvertes par des vêtements. Les femmes enceintes doivent utiliser des produits répulsifs adaptés en respectant les précautions d'emploi concernant la grossesse ;
- Utilisez une **moustiquaire pour poussette** si vous vous promenez avec votre bébé ;
- **Limitez les périodes d'exposition au moustique tigre**, en particulier en fin de journée.

À l'intérieur de votre logement, installez des **moustiquaires** sur les portes et fenêtres que vous souhaitez garder ouvertes durant la journée et **autour du lit de votre bébé**.

Mesures non recommandées car inefficaces : bracelets anti-insectes, huiles essentielles, appareils sonores à ultrasons, vitamine B1, homéopathie, rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide.

En cas de piqûre de moustique tigre, il est recommandé de consulter sans tarder son médecin traitant :

- Dans le cas d'une réaction importante : allergie, surinfection des piqûres à cause du grattage de la peau...
- En cas de symptômes évocateurs des maladies virales transmises par le moustique tigre (maux de tête accompagnés de fièvre, douleurs articulaires ou courbatures, éruption cutanée...).

Plus d'informations sur www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr et <https://www.iledelfrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>

Les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne mesurent entre 2 et 4 cm de long et se déplacent en files indiennes. Leurs poils sont hautement urticants et représentent un **véritable enjeu de santé publique**. Ils sont susceptibles de provoquer diverses **réactions urticantes et allergiques qui peuvent être très graves** pour l'homme mais aussi pour les animaux domestiques ou d'élevage (éruptions avec démangeaisons, irritation des voies respiratoires, conjonctivites, inflammation des muqueuses, choc anaphylactique, œdèmes...).

Les risques pour la santé sont les plus importants principalement de janvier à mai pour la processionnaire du pin et d'avril à juillet pour la processionnaire du chêne (selon les conditions météorologiques).

Nul besoin d'être en contact direct avec ces chenilles pour présenter des symptômes. Leurs poils se détachent facilement et sont transportés par le vent. De plus, ils restent urticants jusqu'à 2 à 3 ans après leur apparition qu'ils soient dans le nid, déposés par les mues ou qu'ils aient été "lâchés" par la chenille qui se sent agressée ou qui a été écrasée.

Les chenilles processionnaires **affaiblissent également les arbres** sur lesquels elles se trouvent, ces derniers pouvant mourir en cas d'infestation extrême.

Quelques recommandations :

- **N'approchez pas et ne touchez pas aux chenilles, vivantes ou mortes**, au nid même abandonné ou aux arbres porteurs de nid même abandonné. Même après la fin de la période de présence des chenilles, les poils urticants restent actifs et peuvent provoquer des réactions ;
- **Gardez les enfants et les animaux domestiques éloignés ;**
- **Ne balayez pas les processions de chenilles, ne passez pas la tondeuse, ne les écrasez pas, n'essayez pas de les déplacer.** Les poils urticants risquent de se disperser dans l'air, augmentant ainsi le risque de contact avec la peau, les yeux et les voies respiratoires.



Chenille processionnaire du chêne



©Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France

Chenille processionnaire du pin

- **À proximité d'arbres infestés, ne faites pas sécher du linge à l'extérieur et nettoyez les fruits et légumes cueillis** avant de les consommer, en les frottant délicatement pour éliminer les éventuels résidus.
- Évitez de vous frotter les yeux en cas d'exposition ;
- **En forêts ou en zones boisées urbaines**, portez des vêtements couvrants
- **Au retour de forêt**, en cas de doute, prenez une douche tiède et changez de vêtements.

Que faire en présence de nids ou de procession de chenilles ?

- **En cas de présence chez vous**, contactez un professionnel ;
- **En cas de présence hors de chez vous**, contactez les autorités compétentes ou la mairie pour qu'elles puissent intervenir de manière sécurisée. Si possible photographiez les chenilles pour en faciliter l'identification.
- **Déclarez la présence de chenilles processionnaires ou de leurs nids**, de préférence avec une photo à l'appui à <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos/pr-sentation> ou sur l'application Signalement Chenilles.

Par ailleurs, les services techniques de la ville de Bougival installent des pièges dans la ville, notamment dans les zones sensibles.

Comment réagir en cas d'exposition ?

- **En cas de signes d'urgence vitale** (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le 15 ou le 112 ;
- **En cas d'autres symptômes** (rougeur, démangeaisons...) : appelez un centre antipoison ou consultez un médecin ;
- **Si vos animaux sont touchés**, consultez un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire.

Pour en savoir plus <https://chenille-risque.info/>

Nouvelle mandature à Versailles Grand Parc

À l'issue du conseil d'installation de la communauté d'agglomération qui s'est tenu le 14 avril, François de Mazières, maire de Versailles, a été réélu président pour un quatrième mandat.

Il est entouré de 75 conseillers communautaires, parmi lesquels les maires des 17 communes membres et 58 élus désignés au sein des conseils municipaux. Chaque commune est représentée au conseil communautaire en fonction de sa population.

Les missions de Versailles Grand Parc

Versailles Grand Parc exerce, pour le compte des communes, de nombreuses compétences d'intérêt communautaire. Son action couvre notamment **le développement économique et la promotion du tourisme, l'aménagement de l'espace communautaire et les déplacements, l'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville.**

L'Agglo est aussi compétente en matière d'eau potable, d'assainissement, de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), ainsi que pour l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. La protection et la mise en valeur de l'environnement – incluant la gestion des déchets –, la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, la fourrière animale ou encore les parcs de stationnement d'intérêt communautaire relèvent également de ses missions.

Les instances de l'Agglo

Le conseil communautaire se réunit chaque trimestre au moins, afin de débattre et de délibérer sur les grands projets de la collectivité.

Par ailleurs, les maires des communes



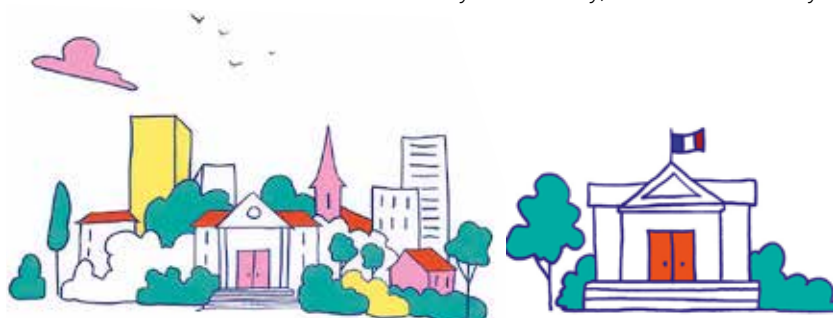
Bureau communautaire

©Studio Géhin

se réunissent régulièrement au sein du « bureau communautaire ». Cette instance définit les grandes orientations et fixe les axes de travail confiés aux commissions thématiques. Présidées par les vice-présidents – maires des communes –, ces commissions permettent aux élus d'approfondir les dossiers dans chacun des domaines d'intervention de Versailles Grand Parc. **Nathalie Jaquemet, maire de Bougival, assure la vice-présidence de la commission culture et tourisme.**

S'étendant sur 12 400 hectares, Versailles Grand Parc rassemble 18 communes* et près de 270 000 habitants. Elle constitue aujourd'hui la plus importante communauté d'agglomération du département des Yvelines.

* Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay.



Budget 2026

DOSSIER

Face à un État qui se désengage et à une conjoncture économique difficile, la municipalité maintient son cap et poursuit ses ambitions pour la ville et pour les Bougivalais.

Le budget 2026, voté par le conseil municipal, est un budget de

résistance et de responsabilité.

De résistance, parce qu'il refuse la résignation face aux baisses répétées des dotations de l'État et qu'il s'engage sur l'amélioration concrète des services publics locaux. De responsabilité, parce qu'il est construit sans alourdir d'un seul euro la fiscalité des habitants et sans hypothéquer l'avenir par le recours à l'emprunt. C'est le fruit d'une gestion exigeante, maîtrisée, au service d'une seule priorité : **les Bougivalais.**



Rencontre avec Thierry Augier - Adjoint aux finances et au budget

À l'occasion de la présentation du budget 2026, Thierry Augier revient sur les grandes orientations financières de la Ville. Gestion rigoureuse, travaux et lancement d'études structurantes : il décrypte les choix budgétaires qui permettront de répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir.

Le conseil municipal a voté le budget 2026. Dans quel contexte a-t-il été élaboré ?

Un budget 2026 élaboré dans un contexte exigeant

Thierry Augier : Le budget 2026, voté le 16 avril dernier, a été construit dans un environnement particulièrement contraint, qui appelle à la fois lucidité et responsabilité.

Le désengagement progressif de l'État se poursuit : la dotation globale de fonctionnement qu'il nous alloue, est une nouvelle fois menacée et la suppression de la taxe d'habitation pèse de plus en plus sur les marges de manœuvre que nous avons pour anticiper correctement l'évolution de nos recettes.

Nos partenaires institutionnels – la Région et le Département – traversent eux-mêmes des difficultés budgétaires, ce qui se traduit concrètement par une réduction des subventions disponibles pour nos projets structurants.

Des facteurs économiques pèsent également directement sur les charges de la commune : une inflation persistante, une hausse sensible des coûts de l'énergie, et des incertitudes géopolitiques qui compliquent tout exercice de prévision budgétaire.

La municipalité a proposé **un budget ambitieux et sincère, sans augmentation des impôts et sans recours à l'emprunt**. Un choix de gestion rigoureuse, au service d'une seule priorité : maintenir et améliorer la qualité des services publics pour tous les Bougivalais.

Quelle est la philosophie de la nouvelle équipe municipale en matière budgétaire ?

Un budget fondé sur la confiance et la responsabilité

TA : La réponse est simple : les promesses faites aux Bougivalais pendant la campagne seront tenues.

Mais tenir ses engagements ne s'improvise pas. Cela suppose une gestion rigoureuse et cohérente sur toute la durée de la mandature.

Notre philosophie est claire : **maîtriser les dépenses de fonctionnement pour dégager un autofinancement suffisant, qui nous permettra de financer les projets que nous avons présentés aux habitants.**

Nous avons la chance de démarrer cette mandature avec une **situation financière saine**, héritage d'une gestion antérieure prudente que nous entendons non seulement préserver, mais conforter. C'est un atout précieux que nous avons le devoir de protéger pour les années à venir.

La rigueur budgétaire est un choix politique assumé, au service de l'ambition que nous portons pour Bougival. C'est la condition nécessaire pour agir concrètement, investir utilement et rendre des comptes aux Bougivalais en toute transparence.

Quels sont les grands axes du budget 2026 ?

2026 : une année de transition pour mieux préparer l'avenir

TA : Les élections municipales ont ralenti le rythme de l'action communale en début

d'année. C'est la réalité de la vie politique : il faut installer une nouvelle équipe, rediscuter les dossiers prioritaires avec les nouveaux élus, engager les procédures. Le budget 2026 s'inscrit donc dans une logique de transition : **moins de travaux lourds cette année, mais un travail de fond pour préparer les réalisations de la mandature.**

Des réalisations concrètes dès cette année

Des chantiers tangibles seront engagés :

- la rénovation des sanitaires du groupe scolaire Monet,
- l'enfouissement des réseaux rue Brossolette,
- la requalification de la rue Montrival,
- la mise aux normes du réseau d'assainissement du parc Vieljeux,
- ainsi que la mise en sécurité de plusieurs équipements municipaux.

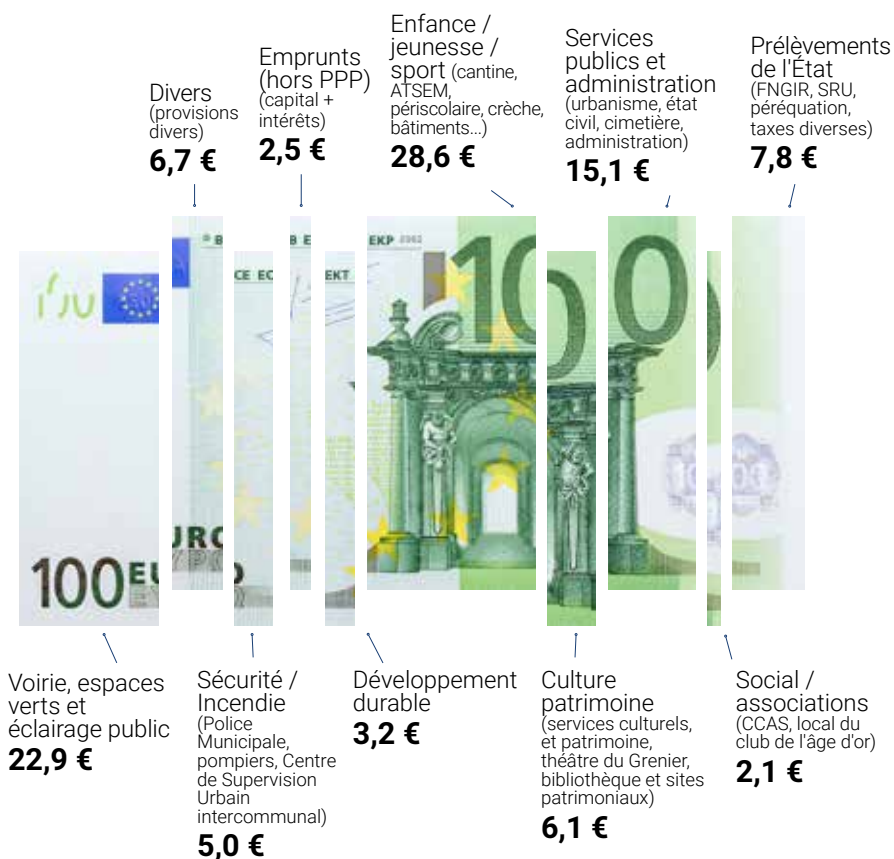
Des études pour tenir nos promesses

Avec, entre autres :

- La création de deux courts de padel couverts,
- Une étude de revitalisation du centre-ville afin de renforcer son attractivité, soutenir le commerce de proximité
- La pérennité de la couverture médicale dans notre ville, un enjeu majeur sur lequel nous entendons peser concrètement, en partenariat avec les professionnels installés à Bougival et les institutionnels tels que l'ARS,
- Et enfin la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, pour réduire nos charges et pour répondre à nos engagements environnementaux.

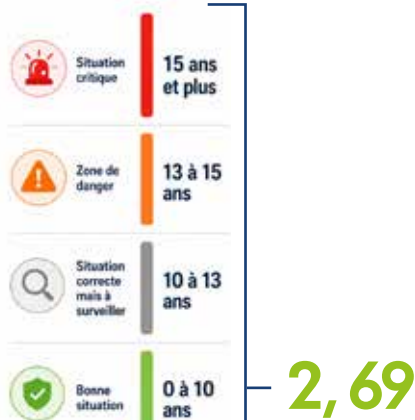
2026 est donc l'année des fondations sur lesquelles nous bâtirons, dès 2027, les projets pour lesquels les Bougivalais nous ont élus.

Sur 100 € dépensés par la Ville :



SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

La capacité de désendettement = calcul du nombre d'années que mettrait la commune à rembourser l'intégralité de sa dette.



Le budget d'une commune, comment ça fonctionne ?



À quoi sert le budget communal ?

Le budget, c'est le plan de dépenses et de recettes de la commune pour une année. Il traduit en chiffres les choix politiques des élus : quels services maintenir, quels travaux réaliser, quelles aides apporter aux habitants. Concrètement, votre argent sert à faire tourner les écoles, les crèches, la voirie, les espaces verts, la police municipale, la bibliothèque, l'urbanisme, l'état-civil,... et à construire ou rénover les équipements collectifs.

Fonctionnement versus investissement : quelle différence ?

Le budget est divisé en deux grandes parties bien distinctes.

- **le budget de fonctionnement** couvre les dépenses du quotidien : salaires du personnel, factures d'énergie, entretien courant, fournitures. Ce sont des charges récurrentes, chaque année. En face, les recettes proviennent principalement des impôts locaux, des dotations de l'État et des services payants (cantine, parking...).

- **le budget d'investissement** finance des projets durables : construction d'un centre de loisirs, rénovation énergétique d'une école, requalification d'une voirie et enfouissement des réseaux,... Ces dépenses sont financées par des subventions, des emprunts ou l'épargne dégagée sur le fonctionnement.

Une règle fondamentale s'applique : la commune doit voter un budget à l'équilibre. Elle ne peut pas dépenser plus qu'elle ne perçoit.



La ville peut-elle fixer seule ses impôts ?

Non. Les communes ne décident pas librement du montant de vos impôts. Elles ne fixent qu'une partie : **le taux communal**. C'est l'État qui détermine les règles du jeu, notamment la base de calcul (la valeur cadastrale du bien), révisée périodiquement au niveau national.

Pour la taxe foncière par exemple, plusieurs acteurs entrent en jeu simultanément : la commune, mais aussi le département (selon les cas) et parfois des organismes intercommunaux. Chacun applique son propre taux sur la même base de calcul. Le contribuable reçoit une facture unique, mais elle additionne en réalité plusieurs prélèvements distincts.

Résultat : même si votre commune ne touche pas à son taux, votre taxe foncière peut augmenter si la valeur cadastrale est revalorisée par l'État — ce qui arrive chaque année par décret.

Zoom : comment se calcule la taxe foncière ?

LA FORMULE



i La valeur locative est un loyer théorique estimé par l'État (cadastre). Elle est revalorisée chaque année par décret — indépendamment des communes.

QUI FIXE QUOI ?



- Commune — vote son taux librement
- Intercommunalité (EPCI) — vote son propre taux
- Taxes annexes (ordures ménagères...)

i Les proportions ci-dessus sont indicatives. Chaque territoire a ses propres taux votés.

EXEMPLE CONCRET

	Valeur locative cadastrale du bien	8 000 €
	Abattement légal (50 %)	- 4 000 €
	Base nette d'imposition	4 000 €
	Taux global appliqué (ex. 35 %)	$\times 0,35$
	Taxe foncière due	1 400 €

POURQUOI MA TAXE AUGMENTE-T-ELLE MÊME SI LA COMMUNE NE CHANGE RIEN ?

1

Revalorisation de l'État



Chaque année, l'État révalue les valeurs cadastrales par décret (ex. +3,9 % en 2024). La commune n'y est pour rien.

2

Hausse du taux communal



Le conseil municipal vote une hausse de taux pour financer de nouveaux projets ou compenser la baisse des dotations.

3

Taux intercommunal



L'intercommunalité peut aussi augmenter son taux, ce qui s'additionne à la part communale sur la même facture.



Source : Direction générale des finances publiques (DGFiP) — impots.gouv.fr

Que faire pendant l'été à Bougival ?

Sport, balades, jeux, sorties culturelles... il y en a pour tous les goûts.

Profiter du parc Vieljeux

Sur l'Île de la Chaussée, le parc Vieljeux propose :

- une aire de jeux pour les enfants : toboggans, jeux à ressorts, pyramide à cordes, balançoire et tyrolienne,
- un terrain de pétanque et un terrain de foot,



- des agrès de fitness,
- des tables de ping-pong en plein air.

Le parc est ouvert de 7h30 à 22h.

Emprunter le parcours sportif du Bois Cormier

Les familles et les sportifs de tous niveaux sont les bienvenus sur ce sentier qui réunit des agrès avec différents degrés de difficultés.

Long de 1 870 mètres, constitué de 22 agrès et panneaux de consignes, il permet une phase d'échauffement, puis des exercices plus intenses pour finir sur des étirements.

Partir à la recherche des œuvres d'art du graffeur RAST



La municipalité a fait appel à RAST, artiste graffeur renommé, pour peindre onze armoires téléphoniques réparties en centre-ville.

Ces fresques sont inspirées par des figures emblématiques ayant un lien avec Bougival. Un livret pédagogique relatant la vie des artistes et indiquant les emplacements des armoires est disponible au bureau d'information touristique de Bougival (cf coordonnées ci-dessous).

Se promener sur les pas des impressionnistes

Sur 2 km en bord de Seine, suivez les panneaux représentant des reproductions de toiles, installés exactement face aux paysages qui les ont inspirés.

Pour obtenir le parcours, rendez-vous au bureau d'information touristique de Bougival (cf coordonnées ci-dessous)



Naviguer et s'amuser à la base de loisirs « Marin d'Eau Douce »

Situé sur l'Île de la Chaussée, Marin d'Eau Douce propose des activités variées :

- balades en bateaux électriques sans permis,
- une aire de jeux dédiée aux enfants : structures gonflables, tyrolienne, tir à l'arc, jeux en bois...
- un parcours dans les arbres,
- une terrasse aménagée, avec transats et coin lecture,
- diffusion sur grands écrans de grands rendez-vous sportifs, notamment les matchs des Coupes du Monde masculine et féminine de football,
- une guinguette pour se restaurer ou boire un verre.

Ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 22h.

Pour en savoir plus : www.marindeadouce.fr/fr/nos-bases/bougival



Visiter la Maison Berthe Morisot

La Maison Berthe Morisot est l'unique lieu au monde ouvert au public où Berthe Morisot, figure majeure de l'impressionnisme, a vécu. Organisé en plusieurs espaces de vie d'une demeure du XIX^e siècle, le parcours de la Maison Berthe Morisot permet de découvrir l'impressionnisme de manière interactive

grâce à des dispositifs multimédia.

Horaires d'ouverture : mardi au dimanche de 10h à 18h.

Avec ou sans réservation.

Découvrir la Datcha d'Ivan Tourgueniev et la Villa Viardot

Venez visiter les maisons où ont résidé Ivan Tourgueniev, l'un des plus grands écrivains russes du XIX^e siècle, et Pauline Viardot, cantatrice et compositrice du XIX^e siècle.



Visite libre de la Datcha : 20 juin. Sur réservation

Visite guidée Datcha et Villa Viardot : 26 juin, 18 juillet, 8 août.

Sur réservation.

Réservation : www.versailles-tourisme.com/billetterie-en-ligne.

Découvrir le patrimoine de Bougival via l'application LEGENDR

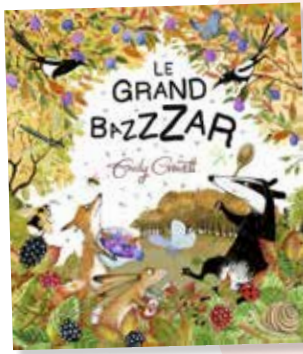
Remontez le temps jusqu'en 1907 et suivez Marie la blanchisseuse pour mener une enquête « au cours de l'eau ». Téléchargez l'application LEGENDR et sélectionnez « Bougival » dans la liste. Départ à la gare de Bougival côté Place du Maréchal Leclerc et arrivée à la bibliothèque Emile Richebourg. Suivez attentivement les indications. Si vous êtes perdu, cliquez sur le bouton d'aide (?) en haut à droite sur votre écran.

Plus d'informations sur www.ville-bougival.fr.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le bureau d'information touristique de Bougival, situé 1 avenue de la Drionne, dans la Maison Berthe Morisot au 01 39 24 88 88. Vous pouvez également consulter le site de la ville (www.ville-bougival.com) et celui de l'Office de Tourisme de Versailles Grand Parc (www.versailles-tourisme.com)

Les coups de cœur de la bibliothèque

La sélection à lire cet été



Le coup de cœur de Marie-Josée

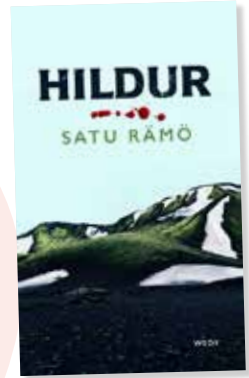
Le Grand BaZZZar d'Emily Gravett, album pour les enfants. Éditions Kaléidoscope

Benoît le blaireau aime lire aux animaux de la forêt des recettes de cuisine et les faire. Mais une petite mouche le perturbe dans sa lecture, et cela va déclencher l'invasion d'une multitude d'insectes mal connus.

Le coup de cœur d'Elisabeth

Nous qui avons connu Solange de Marie Vareille, roman. Éditions Flammarion

Cette fresque familiale est bouleversante. Le roman retrace avec émotion le destin de quatre générations de femmes, explore les traumatismes du passé et la difficulté à se reconstruire.



Le coup de cœur d'Anne-Lise

Hildur de Satu Rämö, roman policier. Éditions du Seuil

Plongez en Islande avec l'inspectrice de police Hildur et son stagiaire finlandais Jakob. Enquête récente et traumatismes anciens s'entremêlent.

Cet été, votre bibliothèque tient dans la poche !

Vous préparez vos valises pour les vacances ? Entre les maillots de bain, la crème solaire et les serviettes, la place est chère. On connaît tous ce dilemme : quel roman emmener ? Et si je finis ma BD en deux jours ? Faut-il vraiment sacrifier une paire de chaussures pour caler ce dictionnaire de langue ?

Bonne nouvelle : avec la Médiathèque numérique de Versailles Grand Parc, votre valise vient de s'alléger !

- + de 20 000 romans et essais pour s'évader sur la plage ;
- + de 8 000 bandes dessinées pour occuper les petits (et les grands)

durant les longs trajets ;

- des centaines de films cultes pour vos soirées en famille ;
- et des cours de langues pour commander votre "gelato" comme un vrai local.

Comment en profiter ?

Le service est gratuit pour tous les habitants de l'Agglo. Il vous suffit de créer un compte pour débloquer votre accès.

Le conseil de VGP : pensez à télécharger vos titres préférés en Wi-Fi avant le départ ou à la gare, pour pouvoir les consulter en mode "hors-ligne" dans l'avion ou au sommet d'une montagne ! Bel été et bonnes lectures avec Versailles Grand Parc !



PATRIMOINE

Colloque « Ivan Tourgueniev et le roman européen »

Organisé par le Conseil scientifique du Musée Datcha Ivan Tourgueniev et les Amis de Flaubert et de Maupassant, le colloque international « Ivan Tourgueniev et le roman européen » s'est ouvert le 9 avril à l'auditorium du Musée des Beaux-Arts de Rouen.

Cet événement avait pour objectif principal d'explorer, sous différents angles, les **liens entre le roman « tourgueniévien » et les œuvres romanesques des auteurs européens des XIX^e et début XX^e siècles.**

Les interventions en anglais et en russe ont fait l'objet d'une traduction simultanée en français tout au long des séances. Le colloque était également diffusé en ligne.

Le vendredi 10 avril, les participants se sont rendus à Bougival où une visite du Domaine des Frênes leur a été proposée par Christine Dezaunay, directrice



du développement patrimonial de la ville et par l'association ATVM (Amis d'Ivan Tourgueniev, Pauline Viardot et Maria Malibran). Les visiteurs ont ainsi eu le plaisir de découvrir la Villa Viardot et la Datcha Tourgueniev.

Samedi 11 avril, les discours d'Oлга Gortchanina, membre du conseil scientifique du Musée Datcha Ivan Tourgueniev, et de Luc Wattelle ont

ouvert le colloque qui s'est poursuivi durant toute la journée à la Fondation Bouzemon.

Cet événement fait partie des axes que la ville souhaite développer afin de faire rayonner la Datcha et de mettre en lumière l'importance de l'œuvre d'Ivan Tourgueniev dans la construction d'une Europe de la culture.

PÉTANQUE

Pétanque et convivialité



À la recherche d'un moment convivial en plein air ? L'association *Pétanque de Bougival* vous accueille dans le cadre privilégié de l'Île de la Chaussée.

Pour ses membres, **la pétanque est bien plus qu'un jeu : c'est un véritable moment de partage.** Que vous soyez débutant ou confirmé, chacun y trouve sa place dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. L'association rassemble toutes les générations et les femmes représentent 40 % des adhérents. Une particularité qui mérite d'être soulignée !

Tout au long de l'année, vous pourrez participer aux **tournois mensuels amicaux** pour mesurer votre habileté et rencontrer d'autres passionnés. Des **événements festifs** rythment éga-

lement la vie de l'association. Comme le résume le président de l'association : « *La Pétanque de Bougival, c'est le plaisir de jouer...et celui de se retrouver !* »

Envie de découvrir l'association ou de rejoindre l'équipe ? **Rendez-vous sur l'Île de la Chaussée dans le Parc Vieljeux.** Les membres du club s'y retrouvent tous les après-midis pour des parties amicales quand le temps le permet.

Vous pouvez également consulter le site internet de l'association petanque2bougival.fr ou prendre contact par mail à petanque2bougival@gmail.com

S'informer avant de dire oui !



En partenariat avec l'association CAP MARIAGE, la Ville de Bougival propose aux couples déposant un dossier de mariage de participer gratuitement à des rencontres d'information et de préparation au mariage civil.

Car le mariage civil ne se résume pas à une simple formalité administrative : il constitue un acte civique engageant, qui confère des droits et des devoirs et contribue à la sécurité ainsi qu'à la stabilité du foyer.

En présence de Madame le Maire, d'un couple de bénévoles de l'association CAP MARIAGE et d'un notaire, ces rencontres de deux heures, qui ont lieu à la Mairie, permettent aux futurs époux de mieux appréhender les différentes dimensions du mariage civil :

- **le déroulement de la cérémonie :**

démarches administratives, chronologie des événements, rôle des différents intervenants, organisation matérielle et possibilités de personnalisation ;

- **les articles du Code civil lus lors de la cérémonie**, afin de sensibiliser les futurs mariés aux engagements et responsabilités liés au mariage ;

- **les différents contrats et régimes matrimoniaux ainsi que leurs implications ;**

- **les conséquences juridiques en cas de décès du conjoint ou de divorce.**

Chaque rencontre se conclut par un temps d'échange et de questions-réponses, souvent riche et très apprécié des participants.

CAP MARIAGE organise également des sessions en visioconférence.

SCRABBLE

Un club de Scrabble au palmarès remarquable

Comme l'indique le président, Sullivan Delanoë, « **le club de Scrabble de Bougival réunit des joueurs de haut niveau** ».

En effet, la compétition y occupe une place centrale, aussi bien en interclubs qu'en individuel.

Les résultats sont à la hauteur de cette exigence, puisque le club possède un très beau palmarès. Récemment, **Quentin Mallegol** (voir photo) a remporté les titres de champion du monde 2025 et de champion de France 2026 de Scrabble classique. En interclubs, le club a également obtenu la troisième place du championnat d'Europe francophone et la deuxième place du championnat de France en 2025. Il participe aussi régulièrement à des festivals, à des tournois en région parisienne et à des compétitions fédérales.

Le club compte une trentaine d'adhérents, âgés de 20 à 40 ans, venus de la région parisienne, mais aussi de toute la France et même de l'étranger. Les séances d'entraînement se déroulent en ligne ; les joueurs se rencontrent physiquement lors de compétitions au cours desquelles ils portent fièrement les couleurs bougivalaises.

Si vous souhaitez suivre les performances de ce club de haut niveau, dynamique et compétitif, n'hésitez pas à visiter sa page instagram : [bougival_scrabble](https://www.instagram.com/bougival_scrabble)



Espace talents, vous y avez pensé ?

Entreprises du territoire, demandeurs d'emploi, alternants, stagiaires : la plateforme Espace talents est faite pour vous et elle est 100 % gratuite.



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Mise en place par l'Agglo et dédiée à l'emploi local, elle facilite la mise en relation entre recruteurs et candidats du territoire. Plus de 6 000 offres d'emploi et de nombreux profils disponibles dans la CVthèque y sont répertoriés ou centralisés.

Côté entreprise, Espace talents vous permet de publier gratuitement vos offres (CDI, CDD, alternance, stage), de valoriser votre entreprise grâce à une fiche dédiée et d'accéder à une CVthèque pour identifier rapidement des profils correspondant à vos besoins. Un tableau de bord simple vous permet de suivre vos annonces et les candidatures reçues.

Cela peut s'avérer particulièrement utile pour les TPE et PME qui ne disposent pas toujours de ressources RH dédiées.

Côté chercheur d'emploi, la plateforme vous permet de créer un profil personnalisé, de déposer votre CV, de candidater directement en ligne et d'activer des alertes emploi. Vous pouvez également découvrir les entreprises du territoire et consulter les actualités liées à l'emploi et à la formation.

Ainsi, que vous soyez en recherche active, en veille ou en phase de recrutement, pensez à consulter (ou à réactiver) votre compte sur :

<https://espace-talents.versaillesgrandparc.fr/inscription-connexion>



J'❤️ BOUGIVAL

Maisomary, l'alchimie
d'un projet immobilier réussi.

Maryline FAVREAU
Agent immobilier

Tél 06 51 10 53 59
maryline.favreau@maisomary.com
www.maisomary.com

Une connaissance souhaite vendre un bien immobilier ?
Recommandez moi et vous serez rémunérés en cas de vente* !

*Me contacter pour les conditions contractuelles. Et Maryline Favreau, agent immobilier, directrice de l'agence MAISOMARY, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 878 562 131, détenteur de la carte de transaction sur immobiliers en fonds de commerce (sans détention de fonds) N°: CFI 7001 2023 000 000 080, délivrée par la CCI Paris Ile de France. RCP : MMA PRC-PME 148875034

MAISOMARY

Vous souhaitez renforcer votre communication auprès des habitants de Bougival ?

La gazette municipale, tirée à 4 600 exemplaires, est le support idéal pour toucher l'ensemble des foyers bougivalais et mettre en avant votre activité ou votre commerce.

Pourquoi choisir la gazette de Bougival ?

- Visibilité locale garantie : distribuée cinq fois par an directement dans les boîtes aux lettres des habitants de la ville. Disponible également sur le site internet de la commune et consultable dans les principaux lieux d'accueil de la ville ;
- Crédibilité : un média officiel de la ville, synonyme de confiance.

Pour connaître les tarifs des encarts publicitaires et réserver votre espace, contactez dès à présent le service communication : service.communication@ville-bougival.fr, 01 30 78 20 48.



Zoom sur...

20/06

Fête de la Saint-Jean

Venez célébrer l'été dans une ambiance conviviale et familiale à l'occasion de la fête de la Saint-Jean, le samedi 20 juin à partir de 19h30 dans le parc Patrice Vieljeux. Cette année, c'est le thème des îles qui a été choisi. Au programme : bal populaire avec DJ (20h), embrasement du feu de la Saint-Jean (22h30), feu d'artifice (23h15). Une restauration sur place est prévue grâce à l'action de l'association Bike Cœur's.



JUIN

20/06

Visite libre de la Datcha d'Ivan Tourgueniev



Parc de la Villa Viardot
Sur réservation
Entre 14h30 et 17h

26/06

Visite guidée de la Datcha d'Ivan Tourgueniev et de la Villa Viardot

Parc de la Villa Viardot
Sur réservation
15h



28/06

Vide-greniers du Cormier

Rue Cardon
8h à 18h

JUILLET

08/07

Le Maire vient à votre rencontre

Entrée Berthe Morisot
55 Quai Boissy d'Anglas
18h à 20h

18/07

Visite guidée de la Datcha d'Ivan Tourgueniev et de la Villa Viardot



Parc de la Villa Viardot
Sur réservation
15h

AOÛT

08/08

Visite guidée de la Datcha d'Ivan Tourgueniev et de la Villa Viardot

Parc de la Villa Viardot
Sur réservation
15h

26/08

Cinéma en plein air Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre

Théâtre de Verdure
Île de la Chaussée
Vers 21h

AGENDA

Marchés



Tous les samedis matin :
→ marché Jean Delaveyne

Tous les mercredis et vendredis
de 15h à 19h :

→ vente des produits de la Ferme
à l'entrée de la Ferme sur l'île de la Chaussée

LE CARNET

1^{er} semestre 2026



Naissance :
Gabriel LONGUENT



Mariage :
Irina GHIMP et Franck HEROUT



Décès :
Bernard BEAUJEAN
Antonio Maria BRUCO
Simone FORTIN
Suzanne HENRY RYWUSKI
Anne-Marie NEUKIRCH
Armando RIBAS MARTINS
Cédric ROUSSEAU
Bernard SCHAEFER
Elisabeth SEILHEAN

AU TRAVAIL POUR BOUGIVAL

Bougivalaises, Bougivalais,

Vous nous avez fait confiance — et maintenant, place à l'action !

Finis le temps des campagnes, des promesses. Madame le Maire et toute son équipe sont sur le pont, les manches retroussées, prêts à transformer les engagements pris devant vous en réalités concrètes pour notre ville. Chaque adjoint a déjà commencé à travailler avec les agents de la ville sur les projets qui le concernent : planification des grands chantiers, calendriers de concertation citoyenne, mobilisation des financements... Le moteur est lancé et il tourne à plein régime !

Madame le Maire viendra elle-même vous rendre compte, dans vos quartiers, de l'avancement du programme. Pas d'échanges à huis clos — du contact direct, de la transparence, du concret. Parce que vous le méritez.

Oui, le contexte est exigeant : turbulences politiques nationales, pressions extérieures, finances publiques sous tension, changement climatique oppressant. Mais c'est précisément dans ces moments-là que l'ambition et la détermination font la différence. Nous sommes prêts à nous

adapter, à innover, à tenir le cap — avec l'enthousiasme, la créativité et la rigueur qui nous définissent. Mais pour relever ces défis, l'unité entre majorité et élus de tous bords est évidemment souhaitable — nous avons tous été mandatés par les Bougivalais pour servir leur intérêt, pas pour alimenter des querelles stériles.

Alors disons-le clairement : les rancœurs personnelles, les procès d'intention, les attaques sans fondement que certains persistent à déverser dans leurs tribunes ou en conseil municipal — tout cela n'a pas sa place ici. La campagne est terminée. Notre équipe, elle, a tourné la page depuis longtemps.

Il est temps pour chacun d'en faire autant. Bougival nous attend et ses habitants comptent sur nous. Soyons à la hauteur des défis que nous avons à relever collectivement et travaillons, élus, associations, habitants, avec hauteur de vue et amour pour notre belle ville. L'avenir de Bougival se construit maintenant et ensemble.

Unis pour Bougival – Engagés pour demain, majorité municipale

APRÈS LES EXAMENS ET L'INTENSITÉ DE L'ANNÉE, BOUGIVAL RETROUVE LA SÉRÉNITÉ ESTIVALE



L'été s'installe à Bougival et marque pour beaucoup un temps de respiration. Les associations de la ville entrent dans leur pause estivale, tout comme nos écoles, désormais silencieuses après une année bien remplie. Certains préparent leur entrée au collège. Pour les plus grands, les examens sont derrière eux... chacun peut enfin souffler et se ressourcer.

Notre ville offre un cadre exceptionnel pour cela. Les promenades le long des bords de Seine, la fraîcheur de la forêt, les sentiers ombragés et la richesse de notre environnement naturel invitent à ralentir, à observer et à se reconnecter à l'essentiel. Bougival est un lieu privilégié pour vivre un été apaisé.

N'oublions pas non plus nos commerçants, dont plusieurs restent ouverts durant l'été et continuent de faire vivre notre centre-ville pendant cette période plus calme.

En tant qu'élus d'opposition, nous restons attentifs aux su-

jets qui comptent pendant cette période : services municipaux, activités jeunesse, travaux, propreté, sécurité autour de la Seine et préservation de nos espaces naturels. Notre rôle est clair : contrôler, questionner, proposer, toujours avec engagement et respect. Les commissions débiteront prochainement, et nous y porterons les préoccupations que vous nous partagez.

Nous vous souhaitons un très bel été à Bougival, lumineux et ressourçant. Nous aurons plaisir à vous retrouver à la rentrée, reposés, inspirés et pleinement engagés.

Pour toute question ou échange, vous pouvez nous contacter à elanbougival@gmail.com.

Delphine Felgeres, Laurent Brugeilles, Véronique Fouque, Patrick Piot, Sophie Level, Guillaume Malé

Un nouvel élan pour Bougival

2 MILLIONS D'EUROS



La majorité poursuit une nouvelle bétonisation **estimée à 2 M€**. À défaut d'espace pour arguer, refusé par la Mairie, échangez avec nous sur Facebook. Sinon, écrivez-nous afin d'en savoir plus : bougivalbouge2026@gmail.com.

Bougival Bouge



Dans l'attente de l'adoption du nouveau règlement intérieur, les espaces d'expression sont répartis conformément au règlement intérieur actuellement en vigueur, soit 2 200 signes pour la majorité et 2 000 signes pour l'opposition. Les 2 000 signes réservés à l'opposition sont provisoirement répartis entre les deux groupes d'opposition en fonction de leur représentation au sein du conseil municipal.

CHIEN DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATÉGORIE : DES PRÉCAUTIONS S'IMPOSENT !

PERMIS DE
DÉTENTION



+

LAISSE

+



MUSELIÈRE

Les chiens de catégorie 1 et 2 ne peuvent pas être détenus par :

- Les mineurs,
- Les personnes majeures sous tutelle,
- Les personnes condamnées pour crime ou une peine d'emprisonnement pour un délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire,
- Les personnes auxquelles la justice a retiré le droit de posséder ou de garder un chien.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

SAMEDI 20 JUIN

PARC PATRICE VIELJEUX



ENTRÉE LIBRE • À PARTIR DE 19H30 • RESTAURATION SUR PLACE

PROGRAMME

20H : BAL POPULAIRE AVEC DJ

22H30 : EMBRASEMENT DU FEU DE LA SAINT-JEAN

23H15 : FEU D'ARTIFICE

VILLE-BOUGIVAL.FR

ÉVÈNEMENT FESTIF ET CARITATIF

